

Délibération : 2018-CS1-011

Conditions d'accès des professionnels aux déchetteries au 1^{er} février 2018

Conditions générales

L'accès aux déchetteries est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à **3,5 tonnes**

L'achat d'une carte donnant accès à toutes les déchetteries gérées par le SYDED est obligatoire	45,00 € HT pour une durée de 12 mois
	12,50 € HT pour un seul passage

Conditions tarifaires

Type de déchets	Tarif	Quantité maximum acceptée
Cartons	Gratuit	20 m ³ /mois
Ferrailles	Gratuit	20 m ³ /mois
Verre	Gratuit	200 kg / mois
Cartouches d'encre (imprimante, fax)	Gratuit	200 kg / mois
Piles	Gratuit	200 kg / mois
Palettes - Cagettes	Gratuit	20 m ³ /mois
Encombrants / Bois usagés	28,65 € HT / m ³	20 m ³ /mois
Végétaux	6,00 € HT / m ³	Pas de limite
Gravats	20 € HT / passage	10 passages / mois
Huiles alimentaires	Gratuit	200 kg / mois
Déchets traités dans le cadre de la filière REP Eco-mobilier	Gratuit	20 m ³ / mois
Déchets d'Equipement Electrique et Electronique		
Gros Electroménagers et Ecrans	Gratuit	3 unités maximum par semaine
Petits Appareils en Mélange	Gratuit	Pas de limite
Lampes à décharges (néons, basse conso)	Gratuit	Pas de limite
Déchets toxiques et dangereux assimilables à des déchets dangereux des ménages*		
DDS traités dans le cadre de la filière REP Eco-DDS	Gratuit	200 kg / mois
Batteries	Gratuit	200 kg / mois
Huiles minérales	Gratuit	200 kg / mois
Acides et bases	0,68 € HT / kg	200 kg / mois
Pâteux	0,50 € HT / kg	200 kg / mois
Phytosanitaires	1,41 € HT / kg	200 kg / mois
Solvants	0,54 € HT / kg	200 kg / mois
Produits comburants	1,95 € HT / kg	200 kg / mois
Filtres à huile et à gasoil	0,43 € HT / kg	200 kg / mois
Emballages vides et chiffons souillés	0,60 € HT / kg	200 kg / mois
Aérosols	1,45 € HT / kg	200 kg / mois
Non identifiés	1,77 € HT / kg	200 kg / mois

* Les tarifs indiqués tiennent compte d'une aide versée par l'Agence de l'Eau